

Statistiques basées sur les données du rapport annuel 2015-2016 Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec ¹

Prêts agricoles et forestiers pour l'année 2015-2016

- 119 prêts
- Valeur de 20,1 millions de dollars

Programme d'appui financier à la relève pour l'année 2015-2016 ²

- 7 personnes

Assurance récolte 2015

- 243 clients assurés
- Indemnités de 492 000 dollars

Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ³

- 318 clients assurés
- Compensations de 4,3 millions de dollars

Programme Agri-stabilité 2014 ⁴

- 374 participants
- Paiements de 1,4 million de dollars

Programme Agri-investissement 2014 ⁵

- 400 participants
- Contributions gouvernementales de 439 000 dollars

Programme Agri-Québec 2014 ^{5 6}

- 218 participants
- Contributions gouvernementales de 333 000 dollars

Programme Agri-Québec Plus 2014 ^{4 6}

- 178 participants
- Paiements de 54 000 dollars

¹ Le faible nombre de participants, dans au moins une de ces régions, nécessite un regroupement.

² Personnes ayant rendu une entreprise admissible à une subvention à l'établissement ou au démarrage en vertu du Programme d'appui financier à la relève.

³ Année d'assurance 2014-2015 pour les productions végétales et année d'assurance 2015 pour les productions animales. Ces données tiennent compte de l'arrimage entre le programme ASRA et le programme Agri-stabilité.

⁴ Les paiements relatifs aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation.

⁵ Les contributions gouvernementales relatives aux dossiers dont le traitement n'était pas terminé au moment de produire le rapport annuel ont fait l'objet d'une estimation. Pour Agri-Québec, cette estimation tient compte de l'admissibilité du maïs-grain, du soya et des pommes de terre.

⁶ Seules les entreprises ayant des produits admissibles sont considérées comme des participants.